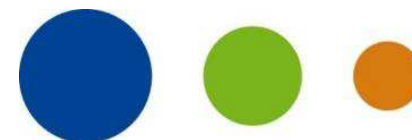


**Première rencontre du Comité territorial de la Corrèze  
Dimanche 23 Octobre 2022**



**Conservatoire  
d'espaces naturels  
Nouvelle-Aquitaine**



# Nos missions



Étudier, analyser les milieux naturels et les espèces pour mieux les protéger.

**CONNAITRE**



Négocier à l'amiable la maîtrise foncière ou d'usage à long terme des espaces naturels.

**PROTEGER**



Mettre en place des opérations de gestion nécessaires au maintien de la biodiversité.

**GERER**



Sensibiliser les populations à la protection de la nature et à ses enjeux.

**VALORISER**



Accompagner la mise en œuvre des politiques publiques environnementales.

**ANIMER**





# Maîtrise foncière ou d'usage

## 747 sites en gestion – 19 746 ha

PROPRIETE  
6 130 ha





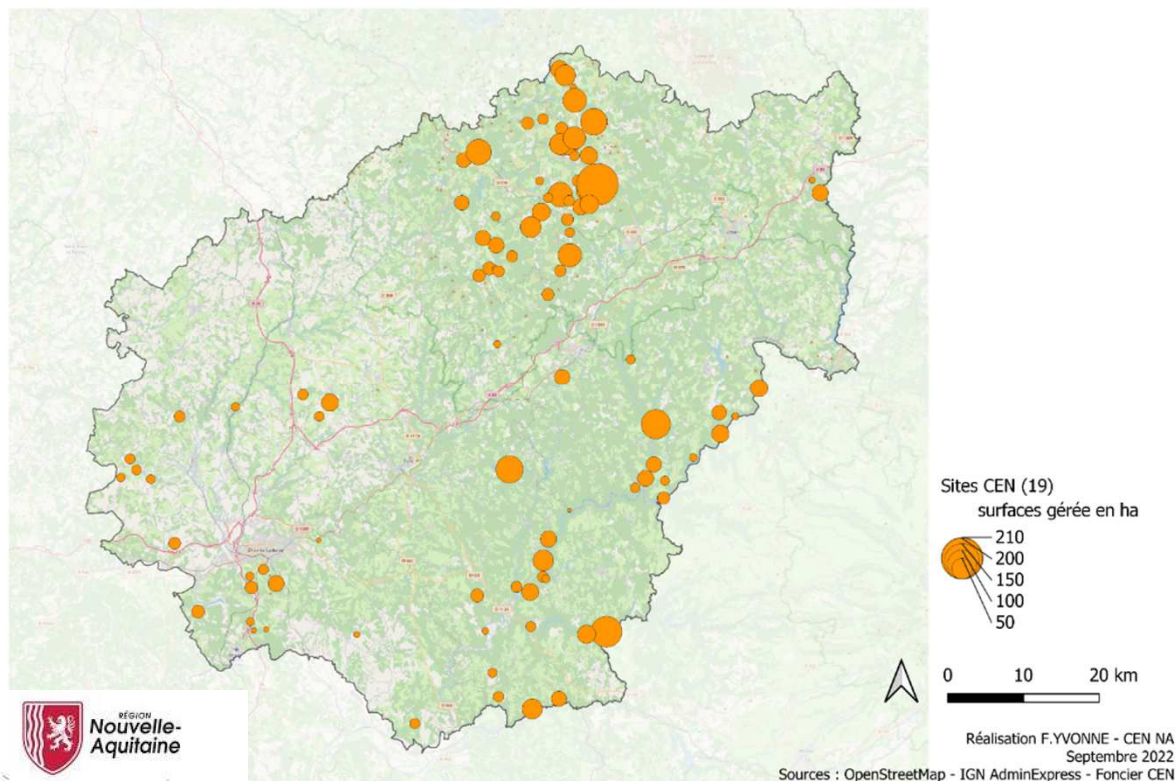
## Les chiffres clés du Conservatoire

- 350 agriculteurs partenaires
- 103 sites ouverts au public
- 7 Réserves Naturelles Nationales et Régionales gérées
- 41 sites en animation Natura 2000
- 200 bénévoles actifs
- 500 adhérents



# L'action foncière du Conservatoire en Corrèze

Sites gérés par le CEN Nouvelle-Aquitaine en Corrèze (Septembre 2022)



- 59 dossiers d'acquisition depuis 2020 :
- 73 % d'extension de site existant
- 27 % de nouveaux sites

**98 sites en gestion : 2 394 hectares**

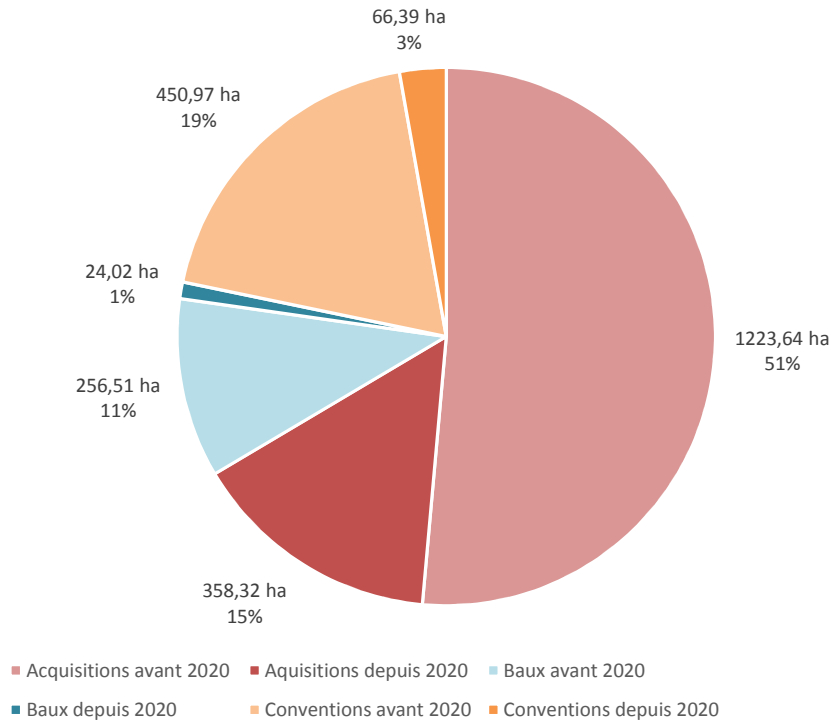
- Acquisitions foncières : 1 596 hectares
- Baux emphytéotiques : 59 hectares
- Baux civils : 220 hectares
- Convention de gestion : 519 hectares
- Dynamique forte depuis 2020 :

**358 ha acquis – 22 % de l'ensemble des acquisitions depuis 1992**



## BILAN DU FONCIER SUR LA CORRÈZE

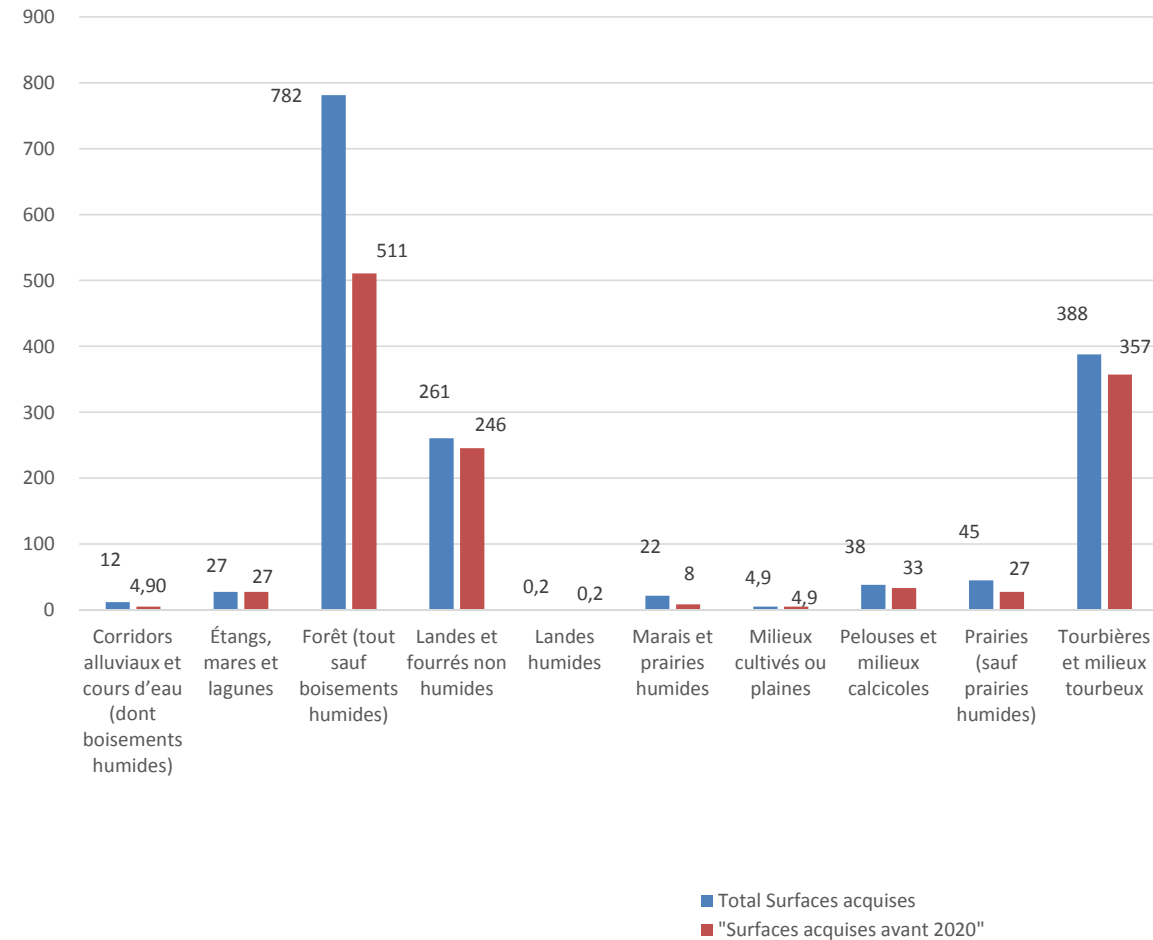
Evolution du foncier Corrèzien - comparaison avant/après 2020



Depuis 2020 en terme de surface :

- **Acquisitions : + 29% (358 ha)**
- Baux (emphytotiques + civils) : + 9%
- Conventions : +15 %

Evolution des acquisitions (ha) par grand type d'habitat



## Les partenariats agricoles sur la Corrèze

### Synthèse des exploitants agricoles partenaires sur les sites CEN en Corrèze

46 exploitants agricoles sur une superficie 722 ha, dont 17 BRCE sur : 275 ha

Cheptel	Nombre de têtes
Ovins	3060
Equins	15
Caprins	15
Bovins	430



Acquisitions foncières depuis 2020, à enjeux agricoles, confiés à des exploitants :

16 dossiers, soit 77 hectares, dont 38 hectares en déprise (recréation de SAU) : 5 éleveurs bovins, 3 ovins.

8 dossiers en cours d'attribution, soit 28 ha

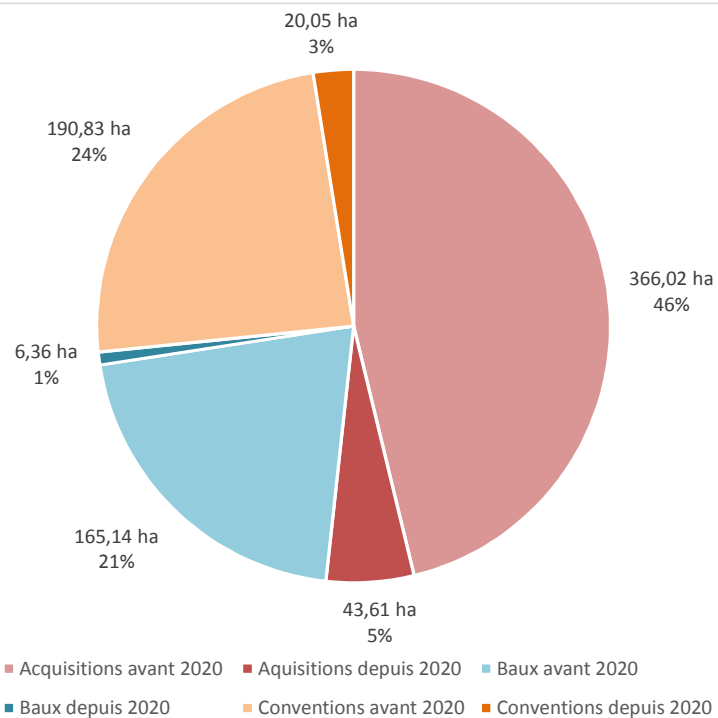
En cours, installation de deux jeunes en GAEC sur la commune de Vignols mise à disposition de 23 hectares.



## Actions sur les zones humides

	Acquisition		Bail civil		Bail emphytéotique		Convention de gestion		Total (ha)	
	Total	depuis 2020	Total	depuis 2020	Total	depuis 2020	Total	depuis 2020	Total	depuis 2020
Zones humides au sens large (en hectare)	<b>409,63</b>	43,61	161,80	6,36	9,70	0,00	210,88	20,05	<b>792,01</b>	71,50

Evolution du foncier concernant les zones humides





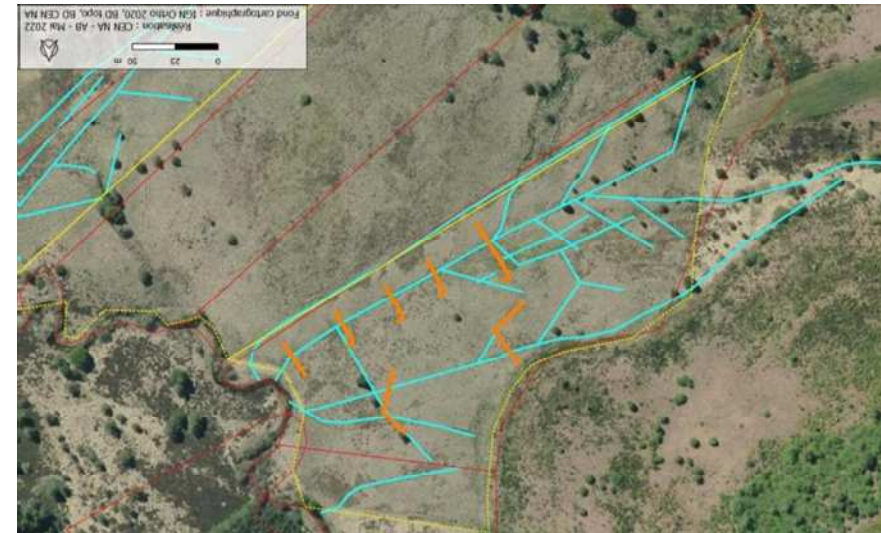
## RESTAURATION HYDROLOGIQUE DE LA TOURBIÈRE DU PONT TORD (PÉROLS-SUR-VÈZÈRE)

Création de fossés dans les années 1970 :

- ✓ Impacts hydrauliques/hydrologiques
- ✓ Arrêt de la turfigénèse
- ✓ Minéralisation de la tourbe, relargage du carbone
- ✓ Perte de biodiversité

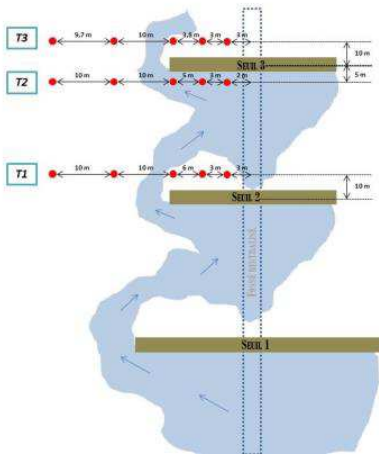
Consistance des travaux (2018) :

- ✓ Réalisation de **5 palissades en madriers de 20 à 35 ml**
- ✓ Réalisation de **2 merlons de tourbe compactée** sur le réseau secondaire



# SUIVIS

## ✓ Hydrologique

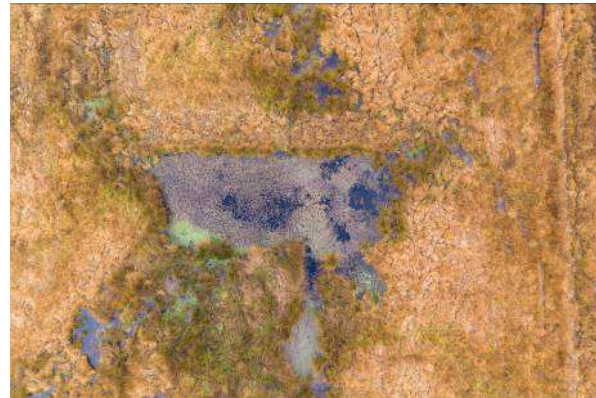


- ❑ Elévation moyenne avant/après travaux de 50 à 90 cm à l'étiage
- ❑ Variations interannuelles relativement stables jusqu'à 10 m au-delà des palissades (2019 et 2020, nettement plus mitigé en 2021)



→ 2019 et 2020 années exceptionnellement sèches !

## ✓ Floristique



- ❑ Colonisation rapide des pièces d'eau par les hydrophytes (*Ranunculus omiophyllus*, *Potamogeton polygonifolius*)
- ❑ Développement des végétations de bas marais (*Menyanthes trifoliata*, *Potentilla palustris*) colonisées par les sphaignes



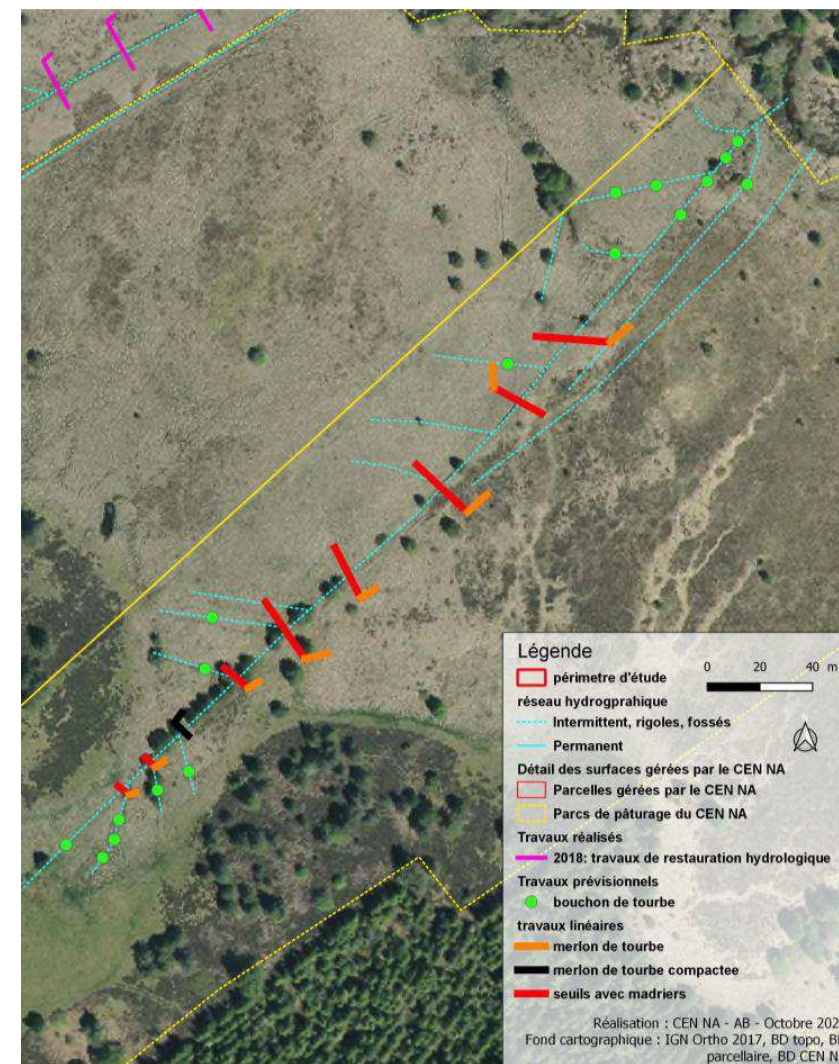
## ✓ Odonatologique

- ❑ Processus de colonisation conforme en termes d'espèces
- ❑ Diversité spécifique plutôt bonne
  - ✓ 15 espèces observées en 2019
  - ✓ 17 espèces observées en 2020
  - ✓ 16 espèces observées en 2021
- ❑ Premières exuvies de :
  - *Sympetrum danae* (NT) 2 saisons après travaux (2020)
  - *Aeshna juncea* (EN) 3 saisons après travaux (2021)



# PERSPECTIVES

- ❑ Prochaine tranche de travaux prévue sur l'autre zone impactée par les travaux hydrauliques prévue en 2023
- ❑ Travaux de restauration hydrologique de la tourbière de Rebière Nègre à Peyrelevade (19)
- ❑ Utilisation de la technique sur la tourbière du Redon Bord à Pérols-sur-Vézère en 2020 pour envoyer d'anciennes fosses de tourbage avec différents publics
  - Chantier école
  - Entreprise prestataire
  - Chantier bénévole



# Etudes éco-hydrologiques sur la RNR Haute Vallée de la Vézère **Site de l'étang des Oussines**

**Objectif :** En amont d'une étude de mise en conformité de l'étang, nous souhaitons évaluer l'impact d'une modification prolongée du niveau d'eau de l'étang des Oussines sur les milieux tourbeux environnants

**Méthodologie mise en place avec le bureau d'études Ecotelm :**

Sur 2 années complètes (2022-2023) :

- 1- Suivi limnimétrique de l'étang
- 2- Suivi piézométrique et des mouvements du sol hors radeau
- 3- Développement d'un Modèle Numérique de Surface
- 4- Etude stratigraphique du radeau
- 5- Suivi des mouvements du radeau par drone



Études financées par :



Photo CEN NA, mai 2022



# Etudes éco-hydrologiques sur la RNR Haute Vallée de la Vézère

## Site de l'étang-tourbière de Chabannes

**Objectif :** Mettre en place un suivi hydrologique à long terme du complexe tourbeux de Chabannes, afin de **mieux comprendre le fonctionnement hydrologique du site, de caractériser l'effet de l'étang sur celui-ci, et de suivre l'impact hydrologique du changement climatique.**

Les dispositifs suivants sont posés en 2022 pour au moins 5 ans :

- Dispositif de suivi piézométrique, limnimétrique et des mouvements du sol (sondes automatiques et relevés manuels)
- Installation du dispositif de suivi débitmétrique à l'exutoire de l'étang (sondes automatiques et mesures manuelles)
- Installation du dispositif de suivi des apports d'eau souterraine par profils thermiques (4 stations de mesures automatiques)
- Installation d'une station météo précise (T°C air, hygrométrie...)

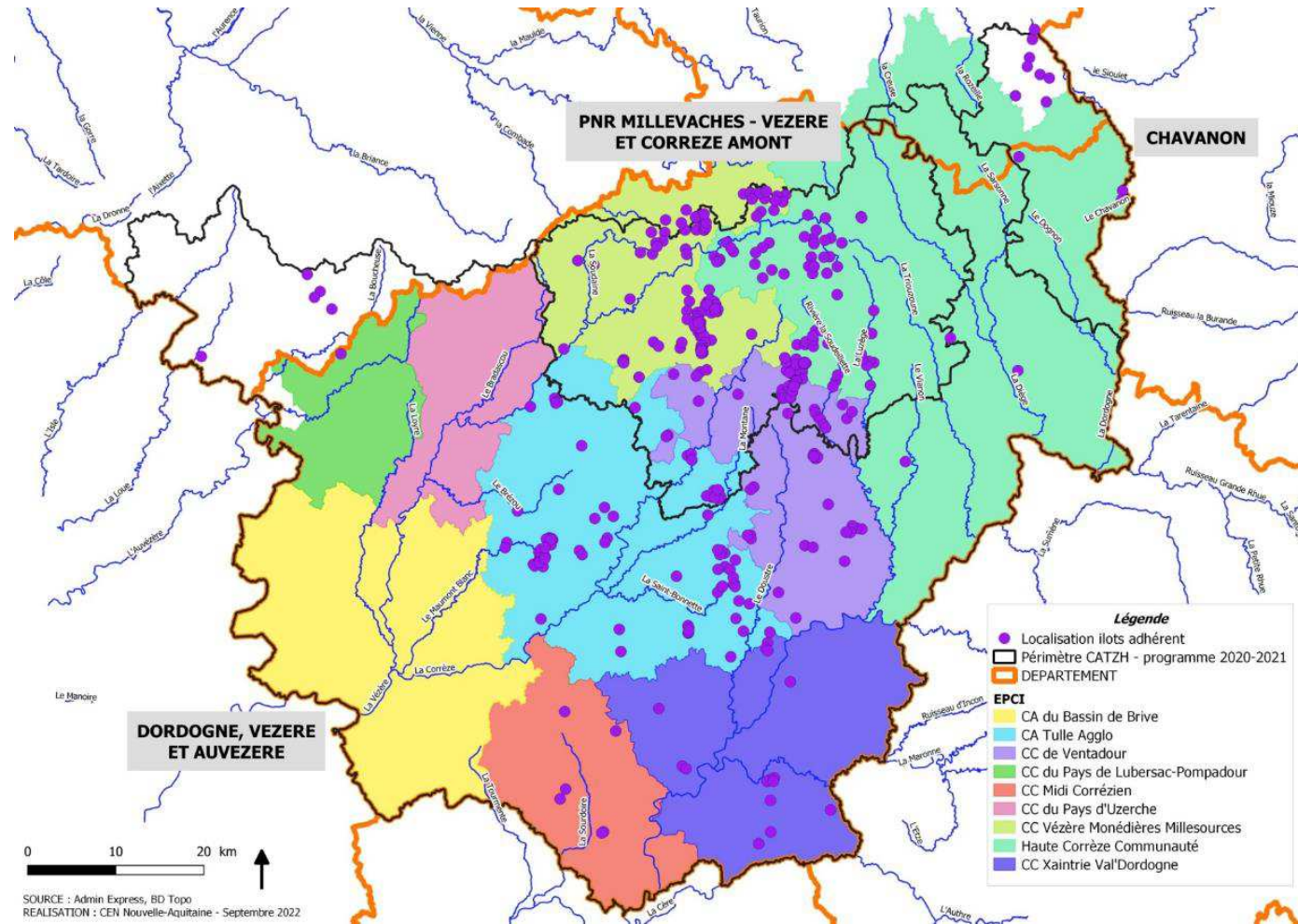
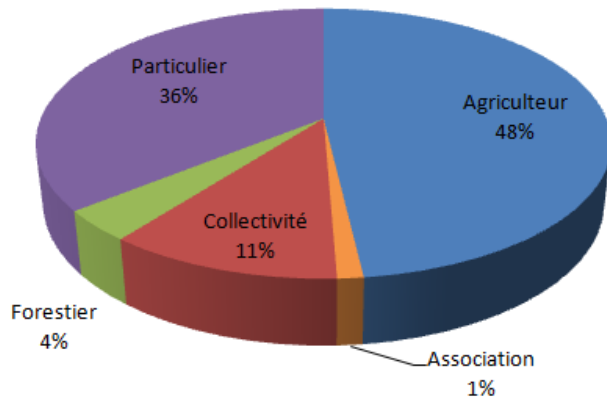
Études financées par :



## CELLULE D'ASSISTANCE TECHNIQUE À LA GESTION DES ZONES HUMIDES (CATZH)

- ✓ Outil AEAG – création en 2005-2006
- ✓ Septembre 2022 : 162 adhérents pour 1151 ha ZH

Profil des adhérents du réseau animé par la CATZH - septembre 2022



# CELLULE D'ASSISTANCE TECHNIQUE À LA GESTION DES ZONES HUMIDES (CATZH)

**ANIMATION TERRITORIALE** et **CONSEIL TECHNIQUE**



**Journée d'échanges gestion boisement humide**



**Animation grand public**



**Visite conseils**



**Chantier participatif**



**Accompagnement des techniciens rivière**



# CELLULE D'ASSISTANCE TECHNIQUE À LA GESTION DES ZONES HUMIDES (CATZH)

## PRODUCTION

## INNOVATION



Réseau Zones Humides en Limousin  
 Bulletin d'informations rzh@cen-na.org

**Hors série : le Parasitisme**

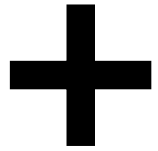
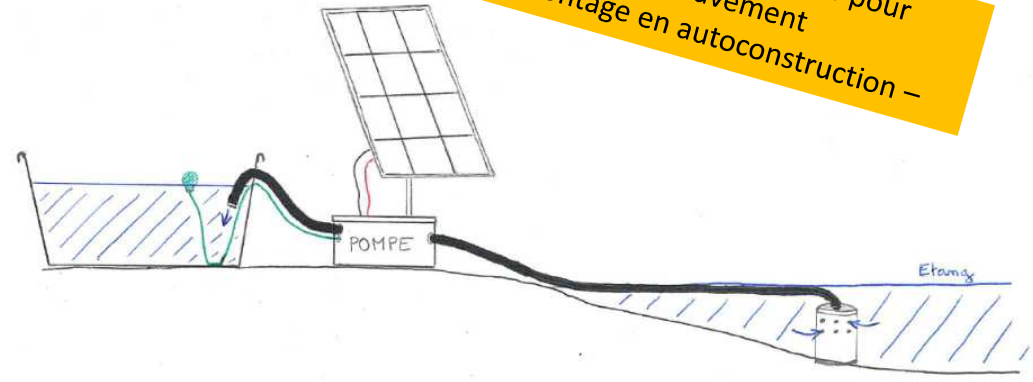
Les parasites ruraux sont des animaux ou des végétaux qui vivent en dépendance des animaux d'élevage. Ils peuvent être nuisibles, voire mortels, pour les animaux d'élevage. Malheureusement, ces parasites peuvent être transmis à l'homme par contact direct ou indirect.

Il est donc essentiel de connaître les parasites ruraux et de prendre des mesures pour les éviter. Les parasites ruraux sont des animaux ou des végétaux qui vivent en dépendance des animaux d'élevage. Ils peuvent être nuisibles, voire mortels, pour les animaux d'élevage. Malheureusement, ces parasites peuvent être transmis à l'homme par contact direct ou indirect.

**Les parasites en élevage**  
un peu de théorie page 2



Système solaire portatif pour l'abreuvement – montage en autoconstruction –





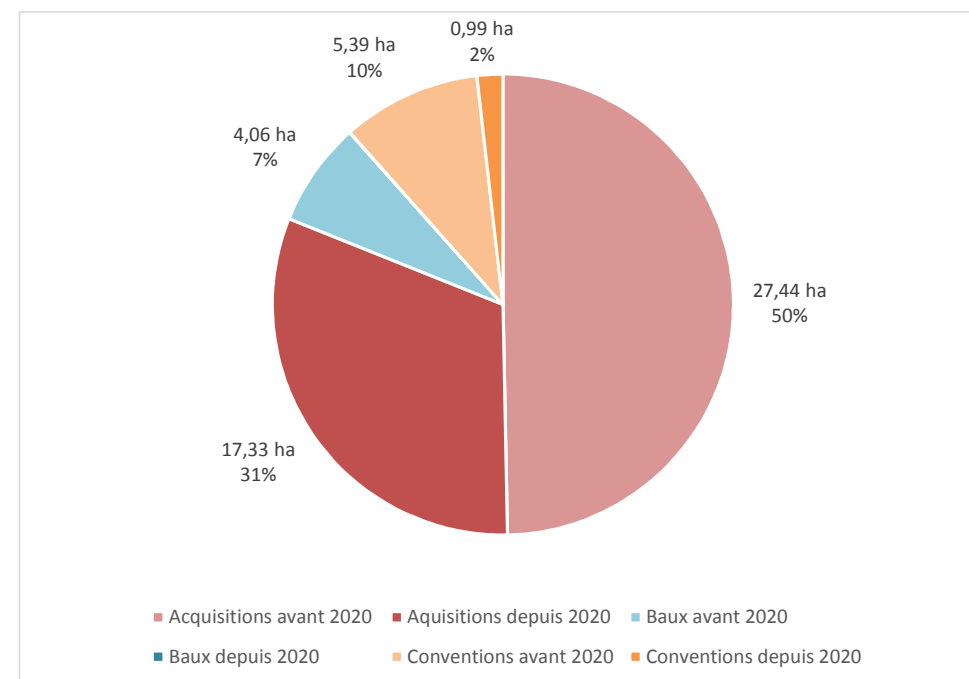
## Actions sur les prairies naturelles

	Acquisition (ha)		Bail civil (ha)		Bail emphytéotique (ha)		Convention de gestion (ha)		Total (ha)	
	Total	depuis 2020	Total	depuis 2020	Total	depuis 2020	Total	depuis 2020	Total	depuis 2020
Prairies (sauf prairies humides)	44,77	17,33	4,06				6,39	0,99	55,22	18,33

- ❑ Très fort enjeux en matière de biodiversité sur les prairies naturelles de fauche
- ❑ Forte menace : déficit de connaissance sur leur répartition et sur leur caractérisation
- ❑ Priorité donnée à leur maîtrise depuis 2020



Evolution du foncier concernant les prairies naturelles



## PRAIRIES NATURELLES ACTIONS ET ENJEUX

### ✓ Programme « Pictagraine »

- ❑ Programme structurant à l'échelle Nouvelle Aquitaine
- ❑ Développement de la demande dans des cadres variés
- ❑ Objectifs : avoir un panel de prairie de composition différente pour pouvoir répondre à différentes exigences écologiques

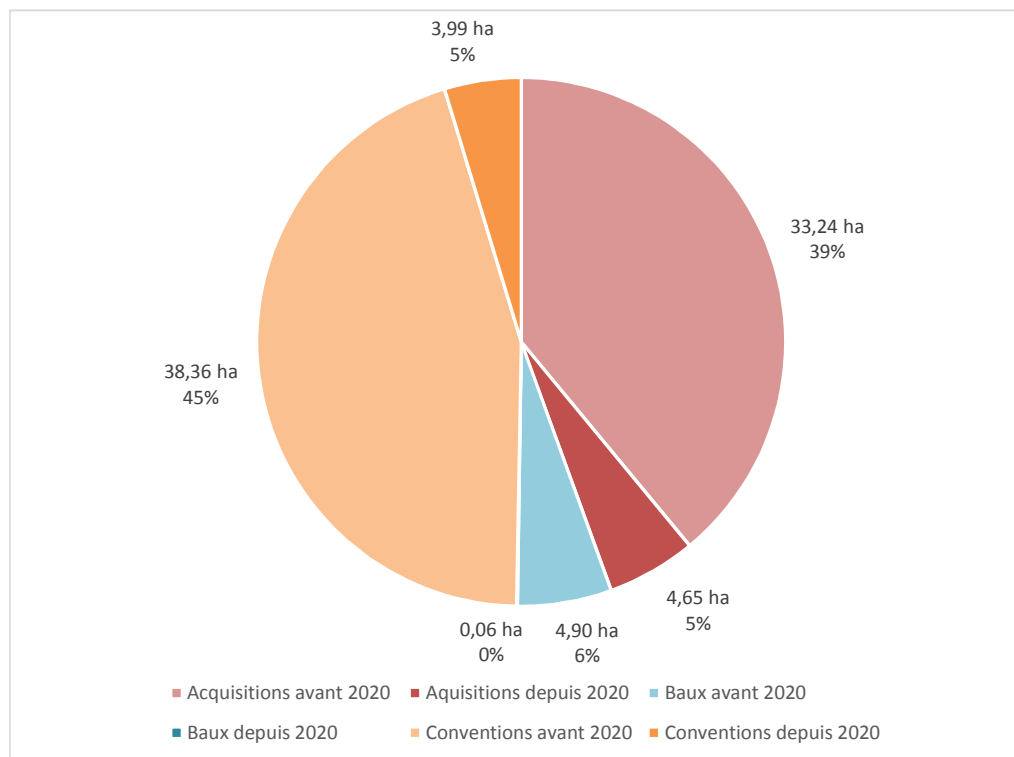


Revégétalisation d'une parcelle sur l'île d'Oléron



## Actions sur les milieux alcalins

	Acquisition (ha)		Bail civil (ha)		Bail emphytéotique (ha)		Convention de gestion (ha)		Total (ha)	
	Total	depuis 2020	Total	depuis 2020	Total	depuis 2020	Total	depuis 2020	Total	depuis 2020
Pelouses et milieux calcicoles	37,89	4,65	0,06	0,06	4,90	0,00	42,36	3,99	85,21	<b>8,70</b>



## Appel à projet pelouses calcicoles

**2021:** Appel à projet «MOBBIODIV'RESTAURATION» de l'Office Français de la Biodiversité.

CEN Nouvelle-Aquitaine (en partenariat avec le CEN Occitanie, la SEL, PNR ...) retenu pour mener des actions de restauration afin de préserver les habitats des espèces thermophiles floristiques et faunistiques à enjeux de conservation fort sur les pelouses calcicoles (*Ophrys lutea*, *Euphorbia seguieriana*, *Timon lepidus*, *Chazara briseis*, *Phengaris arion*...).

Objectif: Restaurer des corridors écologiques pour les espèces liées aux milieux ouverts thermophiles et de favoriser le maintien et le développement des populations isolées. Le CEN Nouvelle-Aquitaine mène des opérations de restauration sur des pelouses du Lot et Garonne, de la Dordogne et de la Corrèze.

**Janvier 2022:** Premiers travaux débutent sur les sites corrèziens (communes d'Ayen et de Saint-Robert) avec l'intervention de deux associations d'insertion sur les 4 sites du Conservatoires.

Actions: Débroussaillage, bûcheronnage sélectif (Export de la matière)

**6ha de pelouses réouvertes/restaurées**



Réseau de pelouses calcaires du «Pays d'Ayen».



## Appel à projet pelouses calcicoles

### Travaux réalisés



*Travaux sur le Puy de Guimond*



*Travaux sur le Puy Manié*



*Travaux sur les coteaux de Chaumonts*



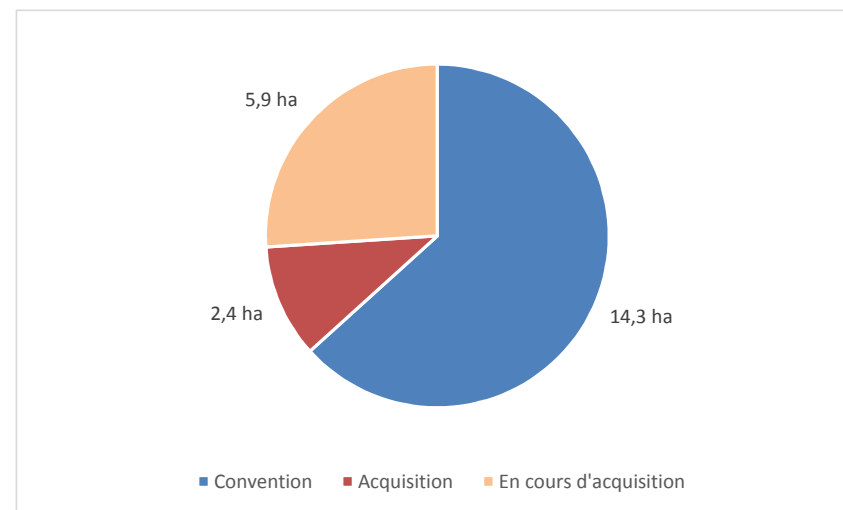
## Des projets multipartenaires sur le Causse

- Dernières populations de Lézard ocellé
- Intérêt du Lapin de Garenne pour les pelouses calcaires
- Bilan 2021 : - 7 garennes posées sur 3 sites (Causse de la Palein, Pelouse de Font Trouvé et de Puy Nègre Pu) ;
  - Animation foncière sur le Causse de la Palein depuis fin 2019 ;
  - Finalisation du plan de gestion.



Garenne à lapin, Causse de la Palein

Etat du foncier sur le Causse de la Palein



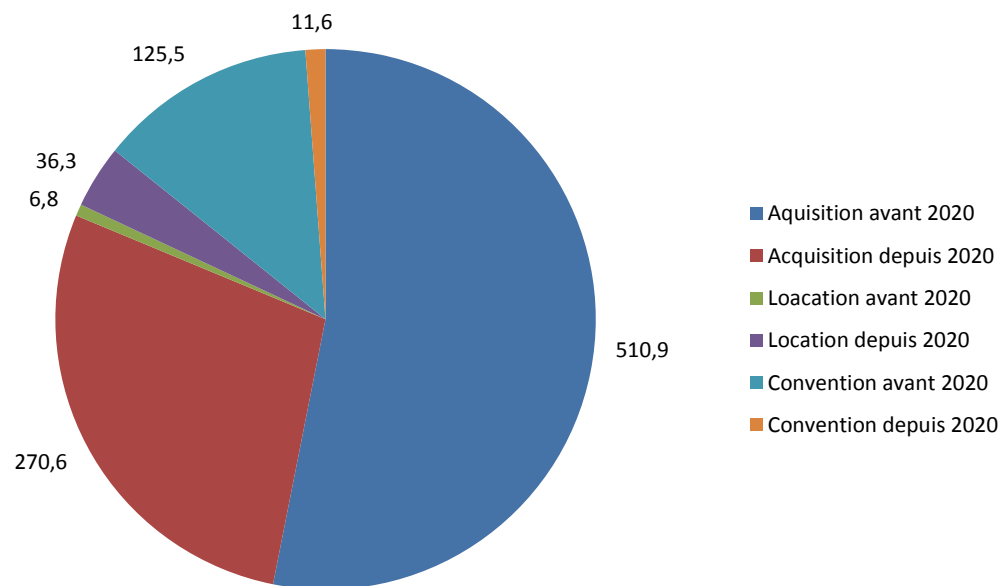
- Perspectives : - Consolider les actions multipartenariales Fédération des chasseurs de Corrèze, Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin et CEN NA, dans le cadre du PNA Lézard ocellé ;
  - Continuer animation foncière ;
  - Favoriser population de lapin et Réseau de Garennes ;
  - A long terme : Pâturage ovin.



## Actions sur les milieux forestiers

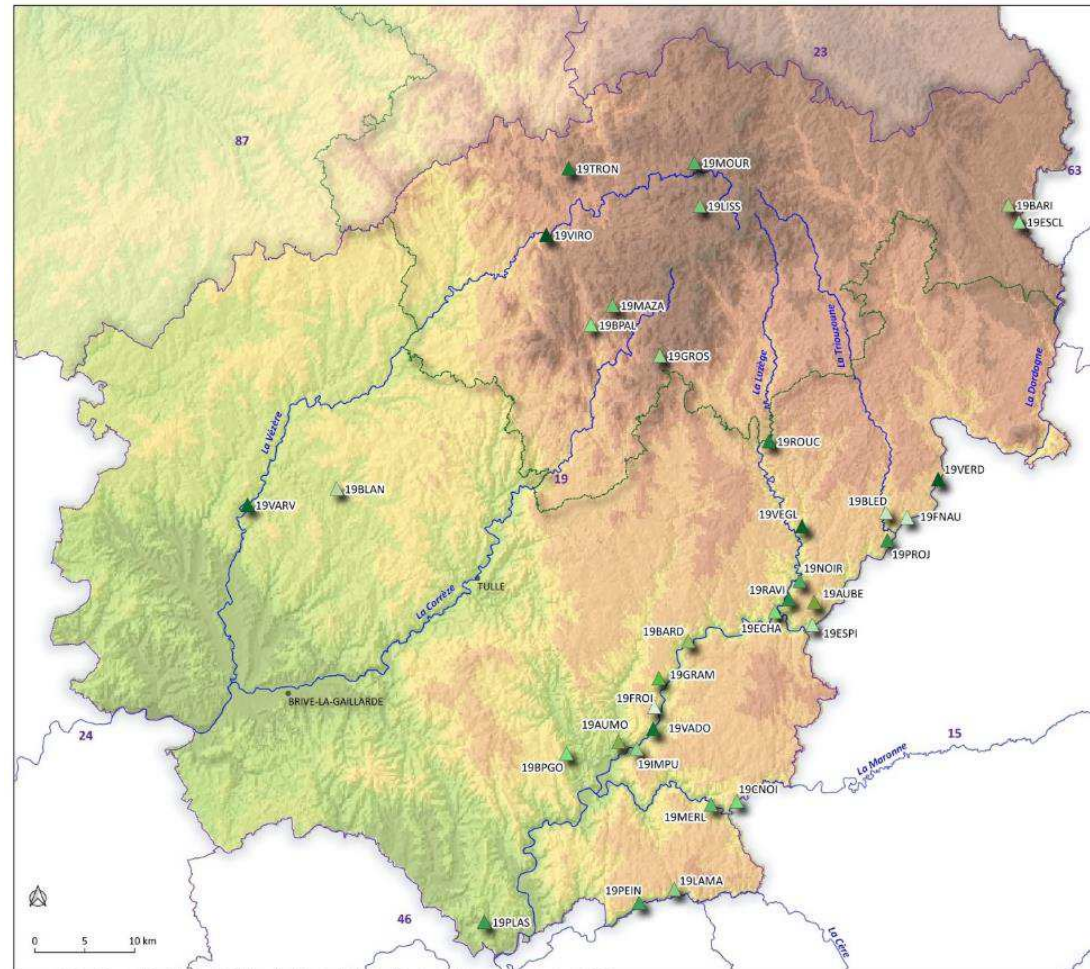
	Acquisition (ha)		Bail civil (ha)		Bail emphytéotique (ha)		Convention de gestion (ha)		Total (ha)	
	Total	depuis 2020	Total	depuis 2020	Total	depuis 2020	Total	depuis 2020	Total	depuis 2020
Forêt (tout sauf boisements humides)	781,57	270,64	13,12	6,34	29,92	1,63	137,10	11,58	961,70	<b>292,75</b>

Evolution du foncier concernant les milieux forestiers



# Actions sur les milieux forestiers

## Sites à fortes thématiques forestières (31/12/2021)



Sources : BD Topo, BD carto, BD admin, Foncier CEN Nouvelle-Aquitaine. Réalisation : V.Daviaud, CEN Nouvelle-Aquitaine, janvier 2022

### Thématique forestière regroupe **34 sites**

- Entièrement ou majoritairement recouverts de terrain(s) boisé(s), indifféremment du choix de gestion (non intervention/sylviculture)
- Minoritairement recouverts de terrain(s) boisé(s), mais avec une orientation sylvicole
- Surface totale : **819,98 ha**

### 1999 - 1<sup>er</sup> site forestier

- Bois sur pente du Saut de la Virolle (22,27 ha)

### 2021 - 2 nouveaux sites

- Bois de la Pâle (0,32 ha)
- Bassin versant du Plasou (8,59 ha)





# Actions sur les milieux forestiers

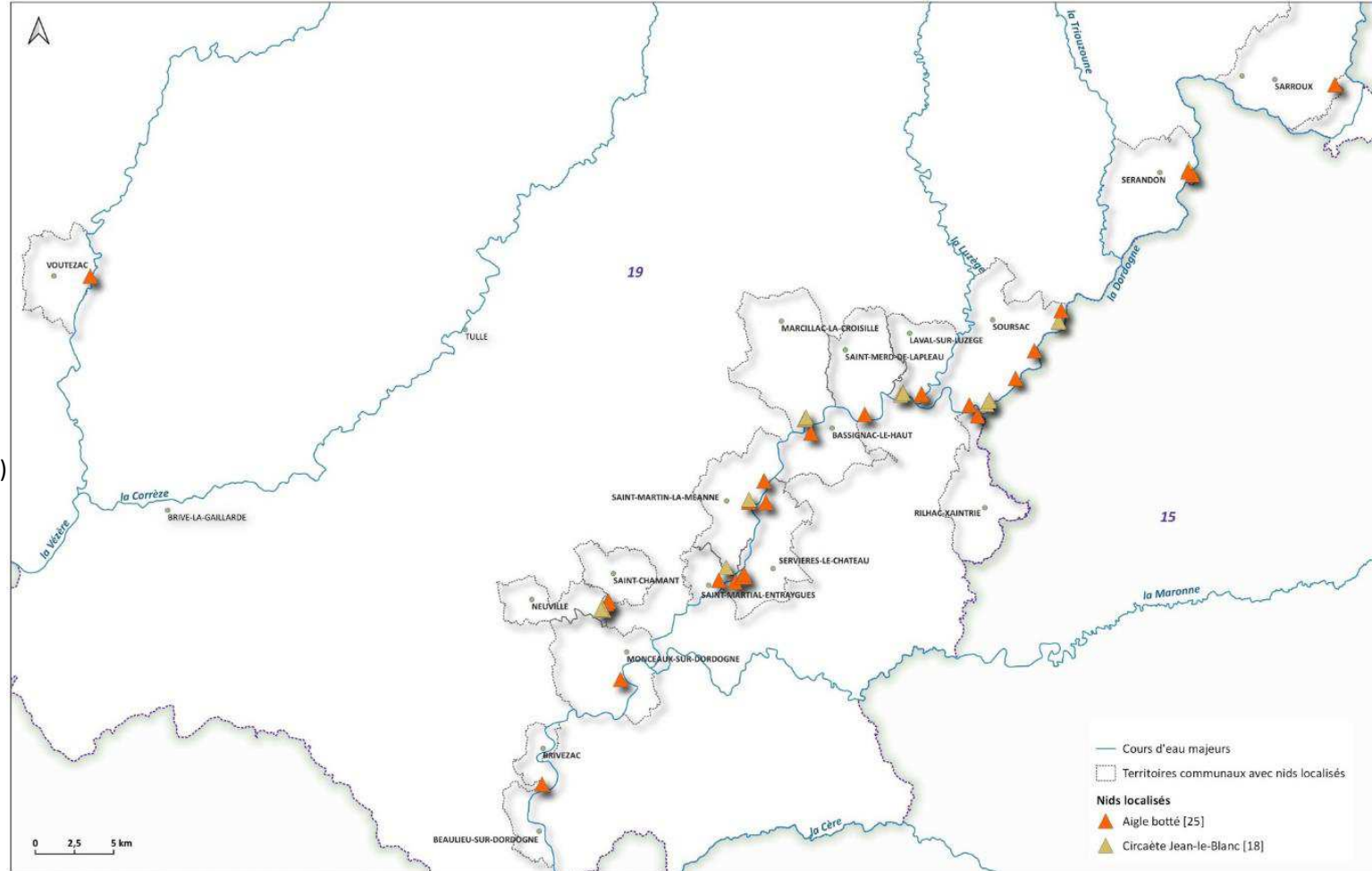
Programme de sauvegarde d'espèces protégées : l'Aigle botté et le Circaète Jean-le-Blanc (31/12/2021)

## 43 aires de nidification connues

- Aigles botté : 25
- Circaète Jean-le-Blanc : 18

## Localisation

- Vallée de la Dordogne et ses affluents (42)
- Vallée de la Vézère (1)



Sources : BD Topo, BD Admin, BD Carthage, LPO Limousin, Thérèse NQRE. Réalisation : Véronique Daviaud, CEN Nouvelle-Aquitaine, Décembre 2021



# Actions sur les milieux forestiers

Programme de sauvegarde d'espèces protégées : l'Aigle botté et le Circaète Jean-le-Blanc (31/12/2021)

## Secteurs visés :

- Parcelles avec l'aire
- Zones de quiétude :
  - Rayon de 300 m autour du nid
  - Reproduction
  - Elevage des jeunes

## Actions majeures :

- Acquisition foncière
- Gestion de non intervention

## Prospection foncière :

- Ensemble des zones de quiétude
  - 817 ha
  - 832 parcelles cadastrales
  - 260 propriétaires
  - 210 propriétaires contactés



Code	Zones de quiétude (ZQ)			Nids Aigle botté		Nids Circaète jean-le-Blanc	
	Surface (ha)	Maîtrise foncière (ha)	Recouvrement maîtrise foncière	Dans ZQ	Dans parcelles CENNA	Dans ZQ	Dans parcelles CNNA
ZQ Groupe A	72	13,45	18,68%	2	0	3	1
ZQ Nid 2	24	1,36	5,67%	0	0	1	0
ZQ Groupe C	43	2,35	5,47%	1	0	1	0
ZQ Groupe F	61	14,64	24,00%	0	0	3	1
ZQ Groupe H	33	21,74	65,88%	2	1	1	1
<b>Total général</b>	<b>233</b>	<b>53,54</b>	<b>22,98%</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>3</b>



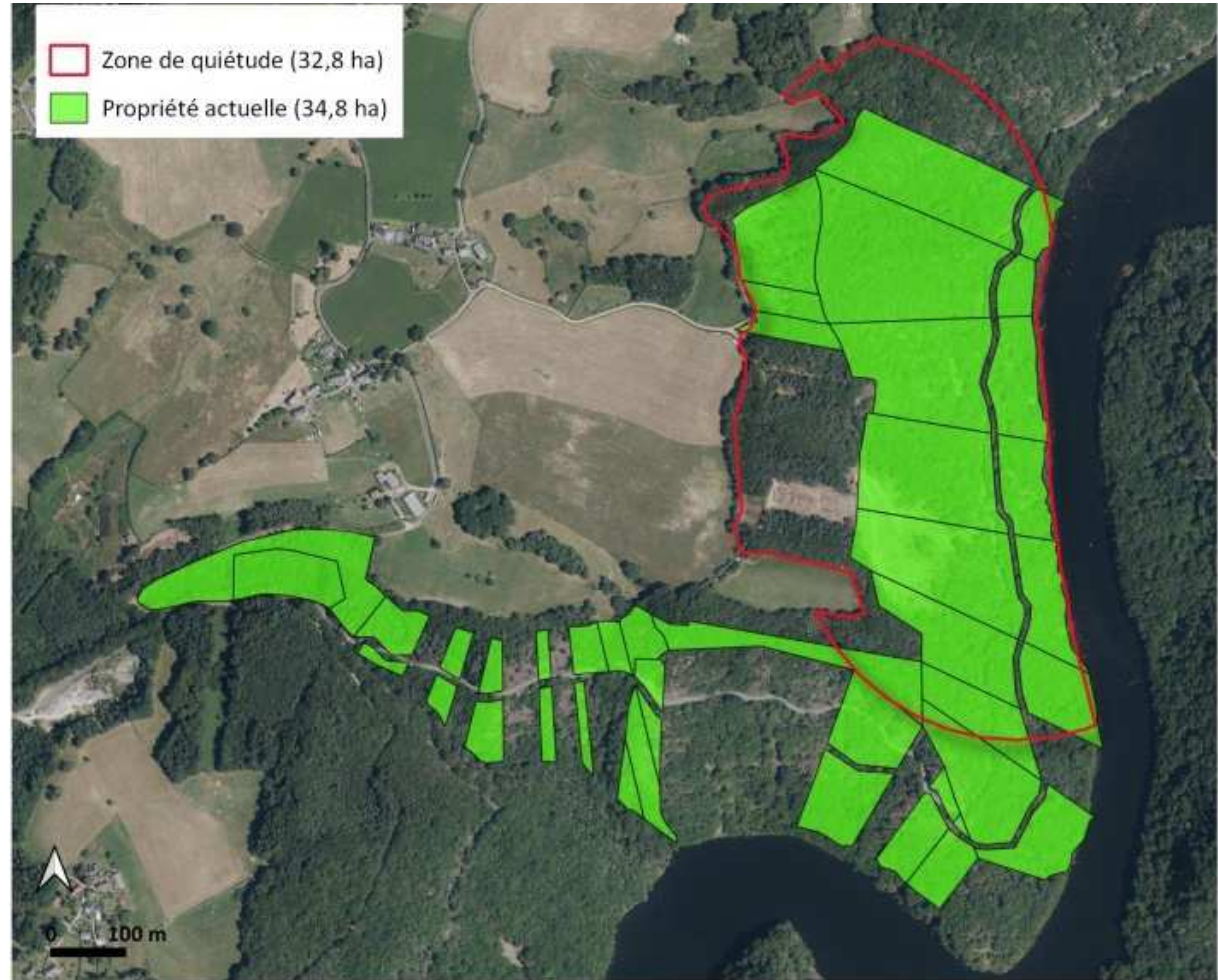
## Actions sur les milieux forestiers

Programme de sauvegarde d'espèces protégées : l'Aigle botté et le Circaète Jean-le-Blanc (31/12/2021)

### Exemple du groupe « H »

#### Site Bois sur pentes du Verdier (Sérandon)

- Surface totale du site : 34,8 ha
  - 2 Aigles bottés
  - 1 Circaète Jean-le-Blanc
- 3 nids connus
  - 2 Aigles bottés
  - 1 Circaète Jean-le-Blanc
- Zone de quiétude théorique par nid : 28,3 ha
  - Rayon de 300 m autour de chaque nid
- Zone de quiétude réelle : 32,8 ha
  - Enlèvement de l'agricole, des superpositions, de la Dordogne
  - Surface de bois maîtrisée : 22,6 ha (≈ 69%)
  - Parcelle avec 1 Aigle botté et 1 Circaète Jean-le-Blanc



Sources : BDOrtho 50cm, Fichier foncier CEREMA, T.NORE. Réalisation : V.Daviaud, CEN Nouvelle-Aquitaine. Octobre 2022



# Actions sur les milieux forestiers

## Projet de création de Réserve Naturelle Régionale (RNR) « Gorges de la Maronne et tours de Merle »

### Étapes « clef »

**2018** - 1ère rencontre avec les acteurs locaux

**2019** - Région Nouvelle-Aquitaine retient la dossier pour une demande de classement

**2020** - 1<sup>er</sup> Comité de pilotage, réunions publiques, co-construction du règlement

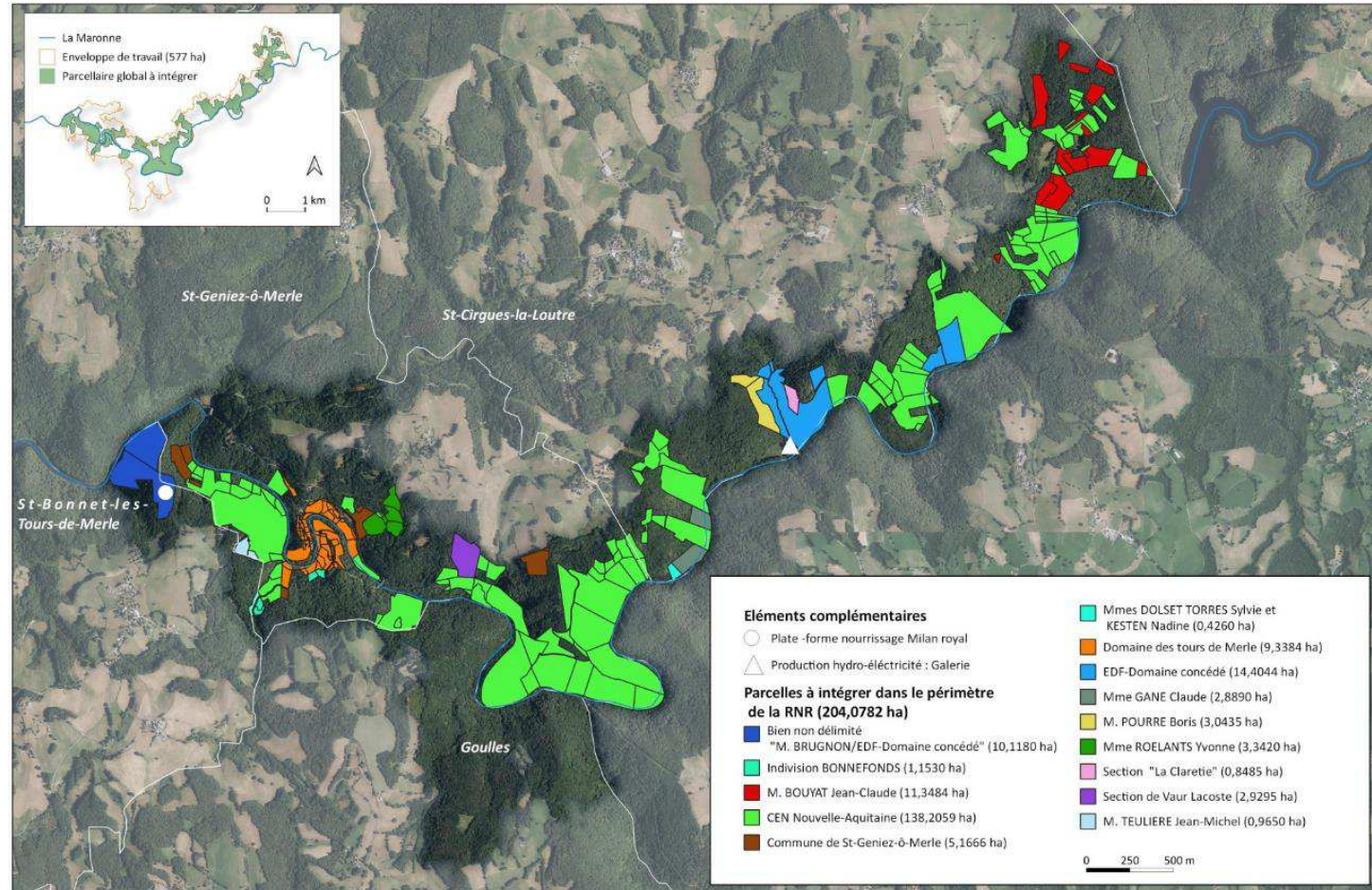
**2021** - Finalisation du règlement, envoi du dossier de demande de classement

**2022** – Finalisation du périmètre, ajustement du règlement avec les Services de la Région

### Prospection foncière

- Ensemble enveloppe de travail
  - 577 ha
  - 4 communes
  - 720 parcelles cadastrales
  - 104 propriétaires
  - 79 propriétaires contactés
- Evolution de la propriété du CEN NA
  - Avant 2020 : 84 ha
  - Août 2022 : 138 ha

LOCALISATION DES PARCELLES A INTEGRER AU PROJET DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DES "GORGES DE LA MARONNE ET TOURS DE MERLE" (19)

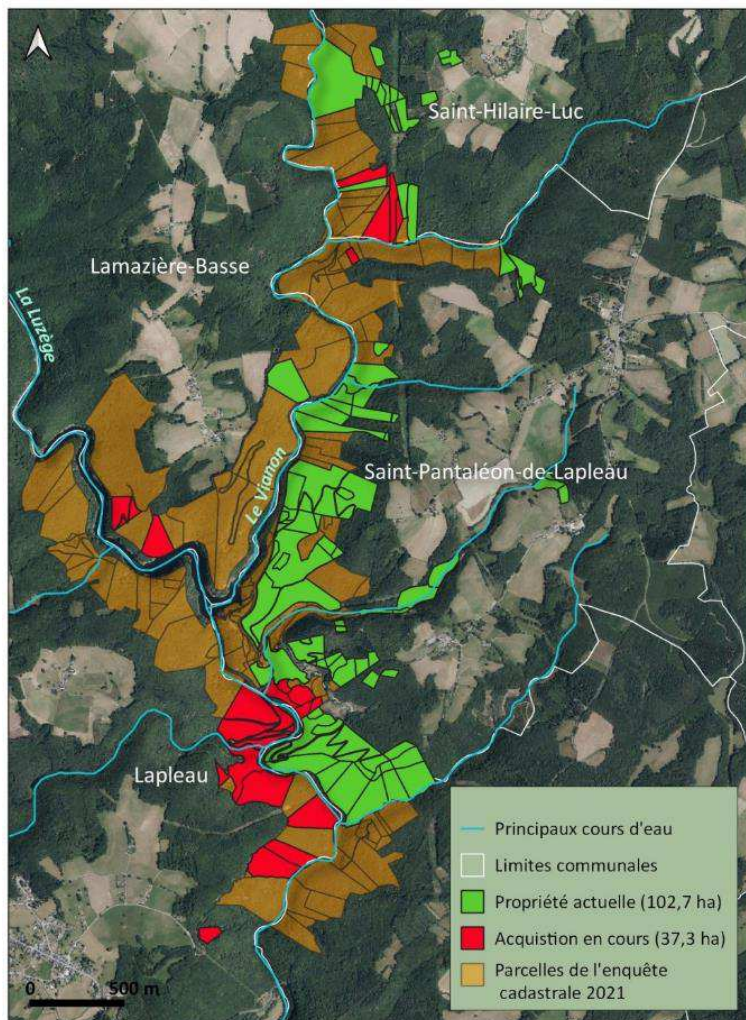


Sources : IGN/Photographies aériennes, Fichiers foncier CEREMA, Réalisation : Y.Davioud, CEN Nouvelle-Aquitaine, août 2022



## Actions sur les milieux forestiers

Fonctionnalité écosystémique, études et gestion différenciée : bois sur pentes de la Veille Eglise



### Fonctionnalité écosystémique

- Objectif : forêt d'un seul tenant de 300 ha (confluence Luzège/Vianon)
- Propriété du CEN NA
  - Avant 2020 : 73,44 ha
  - Septembre 2022 : 102,75 ha
  - Promesse d'achat en cours : 37,3 ha

### Etude en cours

- Programme « Vieilles forêts »
- Collaboration avec le Conservatoire botanique
- Test des protocoles
  - Expert
  - Simplifié

### Gestion différenciée

- Accompagnement Conseil scientifique/technique
  - Rémi GAUHIER et Loïc BONNOT
- **Non intervention**
- **Production de bois : 13,56 ha**
  - Inféodée à la conservation de la biodiversité
  - Ligne de conduite : production de bois de qualité, de gros à très gros diamètre, en couvert continu, avec un renouvellement des peuplements par régénération naturelle assistée
  - Elaboration du Plan Simple de Gestion (2020-2030)



## Actions sur les chiroptères

### Sites à enjeux chiroptères (gîtes de mise-bas/élevage des juvéniles).

Domaine du Moulin du Cher,  
Vallée du ruisseau de Vignols,  
Vallée de la Cère corrézienne et Cité de Lamativie,  
Gorges de la Maronne et Tours de Merle,  
Vallée de la Corrèze et Centrale de Clarendent.

### Sites de colonies en hibernation (gîtes d'hiver)

Vallée du ruisseau de Vignols,  
Gorges de la Maronne et Tours de Merle,  
Réseau de cavités de Perpezac-le-blanc,  
Tunnel de Segonzac,  
Grotte de St Robert.



*Murin de grande taille*



*Grand Rhinolophe*

**ESPÈCES CIBLÉES: GRANDS RHINOLOPHES, RHINOLOPHES EURYALES, MURINS À OREILLES ÉCHANCRÉES, PETITS RHINOLOPHES, MINIOPTÈRES DE SCHREIBERS, MURINS DE GRANDES TAILLES**



*Essaim de Minioptères de Schreibers*

### Partenariat avec le GMHL et bénévoles



### Principales actions

- Préservation des gîtes (hibernation ou mise-bas): acquisition/convention de gestion, réfection ou entretien des bâtiments...
- Préservation des territoires alentours des gîtes (territoires de chasse): acquisitions foncières
- Suivis des colonies de mise-bas et des colonies hivernantes.



## Actions sur les chiroptères

### **SURVEILLANCE NATIONALE DU MINIOPTÈRE DE SCHREIBERS**

#### Minioptère de Schreibers:

inscrit sur les annexes II et IV de la Directive Habitat-Faune-Flore et considéré comme espèce prioritaire dans le 3ème Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères (2016-2025) classé VU sur la liste rouge mondiale (2020) et française (2017). Il est également classé NT, CR et EN sur certaines listes rouges régionales

Objectif principal: Mettre en place une surveillance nationale permettant l'acquisition de connaissances sur les effectifs et tendances des populations (au travers différentes méthodologies)

**Mise en place du protocole de suivi sur deux sites corréziens: Vallée du ruisseau de Vignols (2022-2023) et Gouffre de la Fage (2023).**

#### Protocole simplifié:

Campagne de suivis réalisée en mai, juin, juillet septembre et octobre couplée avec les suivis des autres espèces présentes dans les gîtes (Grands Rhinolophes, Rhinolophes euryales et Murins de grande taille)

Mise en place de matériel d'écoute acoustique à la sortie des gîtes pour 5 nuits et comptage en sortie de gîtes la 4ème nuit (GMHL/CEN/bénévoles).

#### **Premières observations et résultats:**

**Protocole difficile à mettre en place et automatisé sur un site comme Vignols (accessibilité, pas d'électricité, défauts de matériel...)colonies présentes dans deux viaducs, colonies circulantes entre les deux viaducs, variations du nombre d'individus (de 200 à 1 200 individus)**





**Merci de votre  
attention**

